



C'est ce qui ressort du troisième jour de l'atelier de renforcement des capacités des journalistes en matière de couverture électorale tenu ce 05 juillet 2018 à Yaoundé ; une initiative des officiels Camerounais avec la collaboration des Nations Unies. Prolifique comme nulle part en Afrique, la sphère médiatique au Cameroun est forte de plus de 1020 médias ; soit 600 titres de journaux presse écrite, 300 stations de radios et 120 télévisions.

Ces chiffres sont d'Alain Denis Mbezele du Conseil national de la communication (CNC). C'est sans compter la presse cybernétique pour laquelle on recense un peu plus de 30 plateformes au Cameroun.

Un panorama de médias avec des positionnements et centres d'intérêts variés qu'est chargé de réguler le CNC au quotidien. Le responsable du Conseil a justement indiqué que l'organe a déjà pris 124 décisions à l'endroit de quelques médias à l'écart. Il parle notamment des avertissements, des suspensions temporaires, des interdictions définitives d'exercer (2 à ce jour) et une dizaine de non-lieu.

Le CNC a jusqu'ici été partie prenante de près de 42 procès. Les dérives sont, à l'évidence, constantes et seront certainement de plus en plus importantes avec l'élection générale annoncée pour octobre 2018 ; l' « atelier de renforcement des capacités des journalistes en

matière de couverture médiatique des élections et de promotion des scrutins pacifiques » qui s'est ouvert le 02 juillet dernier participera indubitablement à amoindrir les écarts éventuels de journalistes dans ce scrutin qui mettra aux prises pas moins de 305 partis politiques.

Il demeure que l'atelier n'a profité qu'à une poignée de ces médias traditionnels (disséminés dans les 10 régions du pays) et que les médias cybernétiques dont l'impact n'est plus un secret étaient faiblement représentés.